

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet d'ombrières agricoles et photovoltaïques

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

AMARENCO CORSE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Laurent MONTRADE, responsable régional

RCS / SIRET

8	5	1	2	4	7	8	5	8	0	0	0	1	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique

SARL unipersonnelle

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30. Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire.	Installations sur serres et ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc. => projet d'une puissance de 13 MWA

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Il consiste en la réalisation de 130 ombrières photovoltaïques sur des parcelles agricoles au lieu dit Pinia, permettant une production agricole associée à la fourniture d'énergie électrique propre, issue de la conversion photovoltaïque.

Il comporte la mise en œuvre d'un projet agricole dédié à la l'arboriculture et à la viticulture qui sera réalisé sous ces ombrières.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont de créer 130 ombrières agricoles et photovoltaïques permettant de développer un projet agricole innovant d'une superficie totale de 130 000 m².

Ainsi, le projet d'installation d'ombrières photovoltaïques sera lié à l'installation d'une jeune agricultrice. La future jeune agricultrice a émis le souhait de conduire des cultures arboricoles et/ou viticoles.

Ce projet s'inscrit dans la cohérence de développement du Domaine, diversification de l'activité et prise en compte des dérèglements climatiques. Ce projet permet de répondre à plusieurs avantages:

Etre le seul projet qui redonne une place à une production agricole en assurant, en parallèle, une production électrique non polluante.

Permet de répondre à un besoin évoqué par les chercheurs de l'INRA : le trop fort ensoleillement (provoquant une hausse des températures) est nuisible à certaines productions agricoles, les ombrières permettent d'y remédier. La température excessive dégrade les qualités gustatives des agrumes, taux d'acidité modifié et modifie la couleur.

Du fait du réchauffement climatique, ce type de solution est amené à se développer dans le monde, pour nous c'est un projet référence, mêlant innovation et autosuffisance alimentaire et énergétique pour demain, au service de la Corse toute entière.

Protection des cultures évitant la mise en place de filets anti-grêle peu esthétiques et très coûteux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le montage des ombrières photovoltaïques se fera de la manière suivante :

Le terrassement

Chaque ombrière fait 1000 m² et le terrain sur lequel sera bâti le projet est assez plat. Comme il n'est pas prévu de coulage de dalle au sol, le terrassement sera réduit.

Fondations

L'ancrage au sol sera réalisé par des vis prévues à cet effet, au droit des poteaux verticaux de la structure. Il n'y aura pas de bétonnage. Ce principe a été choisi pour permettre une remise en état d'origine au terme du contrat.

Structure

Il s'agit de poutrelles en acier galvanisé fixées entre elles par boulonnage.

Évacuation des eaux pluviales

Les ombrières sont mono-pente, des chenaux permettent de récolter les eaux pluviales des toitures. Cette eau est captée par des caniveaux et dirigée vers les fossés de collecte (ouverts non couverts).

Elle aboutit à des bassins de rétention placés en aval.

Le principe a été validé par le BE CETA ENVIRONNEMENT comme conforme à la loi sur l'eau, le dimensionnement sera communiqué à l'issue d'une étude qui sera finalisé début septembre.

Accès pendant le chantier

Les accès utilisés seront soit les accès routiers existants soit des chemins déjà existants et utilisés par les engins agricoles sur le domaine

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation, les ombrières photovoltaïques seront gérées par ARMARENCO. L'exploitation agricole de Mme. SERPENTINI sera développée et fera notamment l'objet de plantations d'agrumes. La densité de plantation retenue serait de 6 mètres sur l'inter rang et 4 mètres sur le rang. Cette densité courante dans les vergers d'agrumes représente 416 arbres à l'hectare. On peut imaginer 40 arbres par serre photovoltaïques en tenant compte de l'emprise des poteaux soutenant la structure.

La maintenance sera périodique avec une visite obligatoire par an assurée par les équipes d'Amarenco service.

Le nettoyage des modules PV en fonction des performances de la centrale (selon production).

Une supervision à distance via Webdyn avec réception d'alarme est installée en cas de problème.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis aux procédures suivantes:

- Permis de construire
- Évaluation des incidences Natura 2000
- Dossier d'autorisation loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du projet d'ombrières photovoltaïques	130 000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parcelles C 212; C 626 ; C 212 ; C186 ;
C2312 ; C756
Lieu dit Pinia
20240 GHISONACCIA

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 2° 0 1' 04 "N Lat. 0 9° 2 7' 0 5 "E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d),
10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI Ghisonaccia, Prunelli di Fiumorbu, Serra di Fiumorbu » approuvé par arrêté préfectoral du 18 mai 2018
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- FR9410098 "Urbinu" (ZPS) distance moins d'1 km - FR9400580 "Marais del Sale, zones humides périphériques et forêt littorale de Pinia" distance moins d'1 km - FR9402014 "Grand herbier de la côte orientale" moins d'1 km.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux peuvent engendrer une destruction de spécimens d'espèces animales et végétales patrimoniales potentiellement présents. En outre, le projet engendrera la destruction des prairies potentiellement favorables à des espèces protégées. Par ailleurs, l'implantation d'une clôture et l'artificialisation du site pourrait perturber partiellement le déplacement d'espèces animales.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet étant situé hors sites Natura 2000, il n'engendrera aucun impact direct sur les habitats naturels et les espèces ayant justifié leur désignation. Toutefois, la localisation en périphérie de ces sites Natura 2000 et la modification des milieux sont susceptibles d'engendrer une perte d'habitats annexes (de transit, d'alimentation) aux espèces pour lesquelles les sites Natura 2000 ont été désignés.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet étant situé hors zonage écologique (ZNIEFF, APPB, réserves, etc.) (cf. Natura 2000 ci-dessus), il n'engendrera aucun impact direct sur les habitats naturels et les espèces ayant justifié leur désignation. Toutefois, sa localisation en périphérie de ZNIEFF et la modification des milieux est susceptible d'engendrer une perte d'habitats annexes (de transit, d'alimentation) aux espèces pour lesquelles ces ZNIEFF ont été désignées. Aucune autre zone à sensibilité particulière (zone humide, PNRC, littoral, etc.) susceptible d'être impactée n'a été identifiée.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet intégrant une exploitation agricole en dessous des ombrières photovoltaïques
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic d'engins de chantier lors de la phase de travaux
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le déplacement des engins de chantier peuvent engendrer des nuisances sonores au niveau des axes routiers desservant le projet.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de travaux peut engendrer des vibrations dues aux engins de chantier. Compte tenu qu'aucune habitation ou activité humaine ne se situe à proximité de la parcelle du projet, l'impact sera nul. Toutefois, des vibrations peuvent émerger au niveau des axes routiers desservant le site.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux seront réalisés de jour, il n'y aura donc pas d'émissions lumineuses. Le projet en fonctionnement n'émet pas d'émissions lumineuses dues aux enseignes.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la phase de travaux, les engins de chantiers peuvent rejeter du CO2 dans l'atmosphère. Compte tenu des travaux envisagés, l'impact sera faible.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	lors de la phase de travaux des rejets d'hydrocarbures peuvent être rejetés dans le milieu agricole.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des déchets du BTP peuvent être produits lors de la phase de travaux.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet se situant dans une zone archéologique sensible. L'impact est très limité compte tenu que le terrassement prévu est très faible.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet n'engendrant pas de modification de l'activité et de l'occupation du sol compte tenu de l'utilisation ombrières agricoles photovoltaïques en complément d'un projet agricole.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Cf. Pré diagnostic environnemental

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Pré diagnostic environnemental réalisé par ENDEMYS

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à BASTIA

le, 02/08/2019

Signature



AMARENCO CORSE

ZI Pastoreccia
20600 BASTIA
corse@amarenco.fr
Siret: 851 247 858 00018